



## Quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés

Distr. générale  
28 mars 2011  
Français  
Original : anglais



Istanbul (Turquie)  
9-13 mai 2011

---

### Quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés

9-13 mai 2011  
Istanbul (Turquie)

## Renseignements à l'intention des participants

### Note du Secrétariat

#### I. Généralités

1. Dans sa résolution 63/227 du 19 décembre 2008, l'Assemblée générale a décidé de convoquer la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés et de lui confier le mandat suivant :

a) Réaliser une évaluation d'ensemble de la mise en œuvre du Programme d'action par les pays les moins avancés et leurs partenaires de développement, mettre en commun les pratiques optimales et les enseignements tirés de l'expérience, et recenser les obstacles et les difficultés rencontrés, ainsi que les mesures et initiatives à prendre pour les surmonter;

b) Recenser les politiques internationales et nationales efficaces à la lumière de l'évaluation effectuée ainsi que les perspectives et les problèmes nouveaux et les moyens d'y faire face;

c) Réaffirmer l'engagement pris par la communauté internationale, lors des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, notamment le Sommet du Millénaire et le Sommet mondial de 2005, de répondre aux besoins spécifiques des pays les moins avancés, en particulier aux besoins liés au développement durable dans ses dimensions économiques, sociales et écologiques, et d'aider ces pays à éliminer la pauvreté et à s'intégrer de manière avantageuse dans l'économie mondiale;

d) Engager la communauté internationale à renforcer son appui et son action en faveur des pays les moins avancés et, à cet égard, élaborer et adopter un partenariat renouvelé entre les pays les moins avancés et leurs partenaires de développement.



## II. Dates et lieu de la Conférence

2. La quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA) se tiendra du 9 au 13 mai 2011 à Istanbul (Turquie). En consultation avec le Gouvernement de la République turque, il est convenu que la Conférence se tiendra au Centre de conférence et d'exposition Lutfi Kirdar, au Palais des congrès d'Istanbul, au Centre culturel Harbiye et au Centre de conférence et d'exposition Hilton.

Centre de conférence et d'exposition Lutfi Kirdar

Adresse : 34267 Harbiye

Istanbul (Turquie)

Site Web : <http://www.icec.org/>

Téléphone : 90 212 373 11 00

Télécopie : 90 212 224 08 78

Palais des congrès d'Istanbul

Adresse : 34267 Harbiye

Istanbul (Turquie)

Centre culturel et Musée de l'armée Harbiye

Adresse : Cumhuriyet Caddesi (Avenue Cumhuriyet)

34267 Harbiye

Istanbul (Turquie)

Site Web : [http://www.tsk.tr/muze\\_internet/askeri\\_muze.htm](http://www.tsk.tr/muze_internet/askeri_muze.htm)

(en turc seulement)

Téléphone : 90 212 233 2720

Télécopie : 90 212 296 8618

Centre de conférence et d'exposition Hilton

Adresse : Cumhuriyet Caddesi (Avenue Cumhuriyet)

34267 Harbiye

Istanbul (Turquie)

Site Web : [http://www1.hilton.com/en\\_US/hi/hotel/ISTHITW-Hilton-Istanbul/index.do](http://www1.hilton.com/en_US/hi/hotel/ISTHITW-Hilton-Istanbul/index.do)

Téléphone : 90 212 315 6000

Télécopie : 90 212 240 4165

## III. Secrétariat de la Conférence

3. Dans sa résolution 65/171, l'Assemblée générale s'est félicitée que le Secrétaire général ait nommé le Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement Secrétaire général de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés.

4. Le Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences sera Secrétaire de la Conférence et le Directeur de la Division des affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences sera Secrétaire adjoint de la Conférence.

#### **IV. Ouverture de la Conférence et attribution des places**

5. La cérémonie d'ouverture de la Conférence est prévue pour le lundi 9 mai 2011, à 9 heures, à l'auditorium Anadolu. Les délégations sont priées de gagner leur place à 8 h 45 au plus tard. Chaque gouvernement aura quatre sièges, deux à la table et deux sièges de conseiller. D'autres sièges désignés à cet effet seront à la disposition des autres participants à la Conférence.

6. Le Comité plénier se réunira d'abord dans la salle de conférence Rumeli A le 9 mai 2011 après-midi. Des salles annexes dotées de systèmes de diffusion en direct et de retransmission par Internet seront à la disposition des participants pour l'ouverture de la Conférence. Dans les salles du Comité, chaque État Membre aura un siège à la table.

7. Les sièges des délégations seront disposés selon l'ordre alphabétique anglais.

#### **V. Ordre du jour et programme de travail**

8. Les points de l'ordre du jour qui seront examinés à la Conférence seront adoptés à la deuxième session du Comité préparatoire intergouvernemental de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (voir A/CONF.219/IPC/7).

9. Le programme des réunions sera publié au *Journal des Nations Unies* où les activités quotidiennes seront annoncées et où figureront des renseignements comme le titre, les horaires et les lieux de réunion, les points de l'ordre du jour à examiner et la documentation.

10. Outre les débats tenus en plénière et par le Comité plénier, la Conférence sera organisée en débats thématiques de haut niveau et en réunions spéciales, et des réunions du secteur privé et de la société civile ainsi qu'un forum parlementaire se tiendront également.

#### **VI. Demandes de réunions**

11. Dans les limites des installations et des services disponibles, tout sera mis en œuvre pour que les groupes régionaux et les autres grands groupes d'États Membres puissent tenir des réunions et pour que des réunions informelles ou bilatérales puissent être tenues. Les demandes doivent être adressées par voie électronique à [emeetsm@un.org](mailto:emeetsm@un.org) (préciser la nature de la réunion dans le champ « objet ») ou effectuées auprès du Groupe du service des séances, à l'étage inférieur du bâtiment Rumeli.

##### **Réunions bilatérales**

12. Pour les réunions bilatérales entre États Membres au niveau des chefs d'État ou de gouvernement ou au niveau ministériel, huit petits espaces temporaires pouvant accueillir six participants au maximum seront aménagés dans la salle de conférence Domabache C du Centre Lutfi Kirdar, du 9 au 13 mai 2011.

### **Réservations**

13. Les demandes de salle de réunion devront être adressées au moyen du formulaire joint en annexe à la présente note, par voie électronique à [emeetsm@un.org](mailto:emeetsm@un.org), ou effectuées auprès du Groupe du service des séances, à l'étage inférieur du bâtiment Rumeli. La confirmation de l'attribution de l'espace de réunion sera adressée la veille de la réunion au plus tard.

14. Pour éviter que l'espace soit réservé deux fois, seule la délégation qui propose la réunion bilatérale doit présenter la demande. Les réservations seront acceptées pour une durée de réunion de vingt minutes. Il faut absolument que soient précisées la date et l'heure de chaque réunion et que le nom de l'autre délégation participant à la réunion bilatérale figure dans la demande. Tout sera mis en œuvre pour que les délégations puissent tenir leurs réunions consécutives dans le même espace. Les demandes de dernière minute seront honorées dans la limite de l'espace disponible.

## **VII. Interprétation**

15. Les six langues officielles de la Conférence sont l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe. L'interprétation simultanée des débats sera assurée dans les six langues officielles pour la plénière et le Comité plénier. Elle sera assurée en anglais et en français pour les débats de haut niveau et les conférences de presse. Le pays hôte proposera des services d'interprétation en turc pour le débat général. Si les débats se prolongent au-delà de la durée prévue ou si des services d'interprétation sont nécessaires pour les réunions des groupes régionaux ou d'autres groupes d'États Membres et pour les réunions bilatérales, des aménagements pourront être apportés en fonction de la disponibilité des services d'interprétation.

16. Les déclarations prononcées dans l'une des six langues officielles de la Conférence seront interprétées dans les autres langues officielles. Tout représentant peut, conformément à l'article 53 du règlement intérieur de la Conférence (voir A/CONF.219/IPC/L.2), prendre la parole dans une langue autre que les six langues officielles. Dans ce cas, il fera lui-même le nécessaire pour que son intervention soit interprétée ou traduite dans une de ses six langues. L'interprétation ou la traduction dans une des langues officielles sera considérée par le Secrétariat comme texte officiel de la déclaration à partir duquel les interprètes de l'ONU donneront une interprétation dans les cinq autres langues officielles de la Conférence.

## **VIII. Distribution du texte des déclarations**

17. Les délégations qui souhaitent que le texte de leur déclaration soit distribué aux participants à la réunion sont priées d'en faire parvenir 350 exemplaires aux assistants du service des séances au guichet de distribution des documents situé à l'extérieur de l'auditorium Anadolu avant la réunion à laquelle la déclaration sera prononcée. Celles qui souhaitent que le texte de leur déclaration soit distribué aux médias sont priées d'en faire parvenir 300 exemplaires au guichet des documents à distribuer aux médias situé au sous-sol du bâtiment Rumeli. Il est rappelé aux participants que le Secrétariat ne sera pas en mesure d'offrir des services de reproduction de ces textes.

18. Les délégations qui souhaitent que le texte de leur déclaration soit affiché sur Internet ([www.un.org/webcast](http://www.un.org/webcast)) sont priées de fournir à l'avance la version électronique de la déclaration, dans une des langues officielles, sur CD-ROM, à la salle de diffusion Web située au sous-sol du bâtiment Rumeli ou de l'adresser par voie électronique à [webcast@un.org](mailto:webcast@un.org).

## **IX. Documentation**

19. La documentation officielle de la Conférence sera publiée en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe. Le guichet principal des documents à l'intention des délégations sera situé à l'extérieur de l'auditorium Anadolu. Chaque délégation aura une boîte où seront déposés des exemplaires de tous les documents officiels publiés pendant la Conférence. Il est rappelé aux délégations que les boîtes servent exclusivement à la distribution des documents officiels de la Conférence et ne doivent pas être utilisées pour la distribution d'autres documents. Un guichet de distribution des documents sera également situé à l'entrée du bâtiment Rumeli.

20. Chaque délégation est priée de faire savoir le plus tôt possible aux assistants du service des séances au guichet de distribution des documents combien d'exemplaires de chaque document elle souhaite recevoir pendant la Conférence et dans quelle langue, en tenant compte de tous ses besoins car il ne sera pas possible de fournir d'autres exemplaires après la Conférence.

## **X. Participation à la Conférence**

21. La Conférence sera ouverte :

- a) Aux représentants des États Membres de l'Organisation des Nations Unies;
- b) Aux représentants du Gouvernement de la République turque qui est le pays hôte;
- c) Aux représentants d'organisations qui ont reçu de l'Assemblée générale une invitation permanente à participer, en qualité d'observateurs, aux sessions et aux travaux de toutes les conférences internationales convoquées sous ses auspices;
- d) Aux représentants des institutions spécialisées et des institutions apparentées;
- e) Aux représentants des organismes intergouvernementaux dotés du statut consultatif auprès de l'ONU et du Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement;
- f) Aux représentants des organismes des Nations Unies intéressés;
- g) Aux représentants des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social et du Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement;
- h) Aux représentants d'autres organismes intergouvernementaux invités spécialement par le Secrétaire général de la Conférence;

i) Aux représentants d'organisations non gouvernementales agréées et invitées par le Comité préparatoire à assister à la Conférence;

j) Aux autres personnes invitées par le Secrétaire général de la Conférence.

22. Il n'y a pas de frais d'inscription pour participer à la Conférence. Toutes les dépenses sont à la charge des participants. Des dispositions particulières seront prises pour fournir une aide financière visant à faciliter la participation des représentants des gouvernements, des parlements, de la société civile, du secteur privé et des médias des pays les moins avancés.

## **XI. Accès et accréditation des délégations**

### **Accès des délégués au lieu de la Conférence et aux salles de conférence**

23. L'accès au lieu de la Conférence et aux salles de conférence se fera sur présentation d'une carte d'accès aux conférences des Nations Unies en cours de validité ou d'une carte d'accès « VIP » délivrée par l'ONU. Les délégués munis d'une carte d'accès aux conférences devront se soumettre à un contrôle à l'entrée principale du Centre de conférence et d'exposition Lutfi Kirdar. Ceux qui seront munis d'une carte d'accès « VIP » (groupe « VIP »), y compris les chefs d'État ou de gouvernement, les vice-présidents, les princes héritiers et les ministres, ainsi que leurs conjoints, seront exemptés de contrôle. Pour obtenir une carte d'accès aux conférences ou une carte d'accès « VIP », la procédure d'accréditation décrite ci-après doit être rigoureusement respectée.

### **Accréditation des délégués (demande de carte d'accès aux conférences)**

24. Les cartes d'accès aux conférences et les cartes d'accès « VIP » seront délivrées selon la procédure suivante :

a) Communication officielle adressée au Service du protocole et de la liaison de l'Organisation des Nations Unies et fournissant une liste agréée des membres de la délégation (nom et titre fonctionnel) qui ont besoin d'une carte;

b) Formulaire individuel d'accréditation (SG.6-LDC/2011) pour tous les délégués, y compris les membres du groupe « VIP »;

c) Photographie d'identité en couleur de tous les membres de la délégation, y compris des ministres. Les photographies doivent être récentes ou avoir été prises moins de six mois avant la Conférence. Si elles sont envoyées par voie électronique, elles doivent être au format jpeg. (Aucune photographie n'est requise pour les chefs d'État ou de gouvernement et leurs conjoints.)

25. Les trois conditions énoncées ci-dessus doivent être remplies et les pièces communiquées en une fois au bureau du Service du protocole et de la liaison à New York ou par voie électronique à [protocolconference@un.org](mailto:protocolconference@un.org) et une copie adressée au Ministère turc des affaires étrangères à [ldc4-accréditation@mfa.gov.tr](mailto:ldc4-accréditation@mfa.gov.tr). Pour faciliter le repérage des messages, veuillez indiquer dans le champ « objet » le nom du pays, de l'entité ou de l'organisation seulement. Le formulaire individuel d'accréditation (SG.6-LDC/2011) (voir annexe III) peut-être obtenu au bureau du Service du protocole et de la liaison à New York (bureau NL-2058) ou téléchargé à l'adresse : <http://www.un.int/protocol>.

26. L'accréditation des gardes du corps du groupe « VIP » et des représentants des médias n'est pas assurée par le Service du protocole et de la liaison.

27. Les missions permanentes, les missions d'observation et les bureaux de liaison sont priés de se coordonner avec leur ambassade ou leur consulat général en Turquie pour éviter la double accréditation et la confusion.

#### **Préaccréditation (jusqu'au 27 avril 2011 à New York)**

28. Afin d'expédier la procédure d'accréditation, les missions permanentes, les missions d'observations et les bureaux de liaison sont instamment priés de remettre leur demande d'accréditation (voir par. 24 ci-dessus) au Service du protocole et de la liaison à New York pour tous les délégués qui participeront à la Conférence. La préaccréditation peut être effectuée au Service du protocole et de la liaison à New York jusqu'au 27 avril 2011.

29. Après examen et approbation du Groupe des accréditations du Service du protocole, les cartes d'accès seront délivrées par le Groupe des cartes d'accès et d'identité de l'ONU et pourront être retirées au Centre d'accréditation à Istanbul par les représentants des missions ou des ambassades et consulats généraux. Une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ONU ou carte de l'ambassade) devra être présentée pour le retrait des cartes d'accès.

30. À partir du 28 avril 2011, toutes les demandes d'accréditation doivent être adressées au Groupe des accréditations du Service du protocole à Istanbul, par télécopie au 90 212 296 3666 ou par voie électronique à [protocolconference@un.org](mailto:protocolconference@un.org), avec copie au Ministère turc des affaires étrangères à [ldc4-accréditation@mfa.gov.tr](mailto:ldc4-accréditation@mfa.gov.tr). Cette adresse électronique n'acceptera que les demandes d'accréditation.

31. Afin d'éviter des retards inutiles, les délégués doivent présenter l'ensemble des pièces demandées au paragraphe 24 ci-dessus. En cas d'omission des photographies d'identité ou des formulaires d'accréditation dûment remplis, les délégués devront faire la queue pour être photographiés au Centre d'accréditation.

32. Il est fortement conseillé aux missions permanentes, aux missions d'observation et aux bureaux de liaison d'avoir recours à la préaccréditation pour simplifier la procédure et éviter tout désagrément aux délégués.

#### **Accréditation sur place (à partir du 4 mai 2011 à Istanbul)**

33. L'accréditation sur place des représentants d'États Membres ou d'États observateurs, d'organisations intergouvernementales et d'institutions spécialisées sera assurée à Istanbul à compter du mercredi 4 mai 2011 par le Groupe de l'accréditation du Service du protocole, au Centre d'accréditation situé près du Centre de conférence et d'exposition Lutfi Kırdar à l'adresse suivante :

Harbiye Cultural Centre Askeri Müze ve Kültür Sitesi  
Valikonagi Cad.  
Harbiye  
Şişli (Istanbul)

34. Les demandes d'accréditation reçues par courrier électronique ou télécopie ou remises en main propre à Istanbul seront traitées suivant la procédure décrite au paragraphe 29 ci-dessus.

35. Les délégués qui se présenteront en personne devront produire une lettre officielle où figure la liste agréée des membres de la délégation ou une lettre de créance, accompagnée du formulaire d'accréditation dûment rempli (SG.6-LDC/2011). Après examen et approbation du Groupe de l'accréditation du Service du protocole, ces représentants ou observateurs munis du bordereau d'accréditation pourront se rendre au bureau du Groupe des cartes d'accès et d'identité de l'ONU situé dans le Centre d'accréditation où ils seront photographiés avant que leur carte d'accès leur soit remise.

36. Les membres de la garde du groupe « VIP » qui participent à la Conférence seront accrédités par le Service de la sûreté et de la sécurité de l'Organisation des Nations Unies qui leur délivrera leur carte d'accès à la Conférence.

37. Les horaires du Groupe de l'accréditation du Service du protocole à Istanbul seront les suivants :

Du 4 au 6 mai	de 9 heures à 17 heures
Les 7 et 8 mai	de 8 heures à 20 heures
Le 9 mai	de 7 heures à 19 heures
Le 10 mai	de 8 heures à 18 heures
Les 11 et 12 mai	de 9 heures à 17 heures
Le 13 mai	de 9 heures à 14 heures

## **XII. Visites préliminaires**

38. Les missions permanentes et les missions d'observation sont priées de noter que les délégations du groupe « VIP » qui se rendront en visite préliminaire seront logées du 5 au 7 mai 2011. Pour organiser ces visites, les missions sont priées de se mettre en rapport avec le Ministère turc des affaires étrangères.

## **XIII. Pouvoirs**

39. Les pouvoirs des représentants et les noms des représentants suppléants et des conseillers doivent être communiqués au Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, qui est Secrétaire général de la Conférence, si possible pas moins de deux semaines avant la date fixée pour l'ouverture de la Conférence. Toute modification ultérieure à la composition des délégations doit également être communiquée au Secrétaire général de la Conférence. Tous les pouvoirs doivent également être adressés au Service du protocole et de la liaison à New York (télécopie : 1 212 963 1921) avant le 27 avril 2011 et au Groupe de l'accréditation du Service du protocole à Istanbul (télécopie : 90 212 296 3666) à partir du 28 avril 2011. Les pouvoirs doivent émaner du chef d'État ou de gouvernement ou du Ministre des affaires étrangères, ou, dans le cas de l'Union européenne, du Président du Conseil européen ou du Président de la Commission européenne.



## **XIV. Accès et accréditation des participants aux volets parlementaire, société civile et secteur privé**

### **Volet parlementaire**

40. Les États Membres sont invités à inclure des députés dans la composition de leur délégation. Dans ce cas, les modalités d'inscription et d'accréditation seront celles qui sont décrites aux paragraphes 23 à 37 (Accès et accréditation des délégations).

41. Pour obtenir un complément d'information, veuillez vous adresser à :

M<sup>me</sup> Gladys Mutangadura  
1 United Nations Plaza, DC1-1214  
New York, NY 10017  
Téléphone : 1 212 963 3316  
Adresse électronique : mutangadura@un.org

### **Volet société civile**

42. Les représentants d'organisations de la société civile qui souhaitent participer à la Conférence sont invités à s'inscrire auprès du Service de liaison des Nations Unies avec les organisations non gouvernementales. Les organisations qui souhaitent être accréditées pour participer à la Conférence doivent remplir le formulaire d'accréditation qui se trouve à l'adresse suivante : <http://un-ngls.org>.

43. Les participants doivent effectuer les démarches nécessaires (visa ou autre) pour entrer dans le pays où la Conférence se déroulera. Ils devront également prendre les dispositions nécessaires pour leur voyage et leur séjour.

44. Pour obtenir un complément d'information, veuillez vous adresser à :

M<sup>me</sup> Yiyang Wang  
Consultante (Société civile)  
Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés,  
les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires  
en développement  
New York, NY 10017  
Téléphone : 1 212 963 1232  
Adresse électronique : wang54@un.org

### **Volet secteur privé**

45. Le Bureau du Pacte mondial de l'Organisation des Nations Unies est chargé de coordonner l'organisation des réunions des représentants du secteur privé en collaboration avec le Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement.

46. Les représentants des milieux d'affaires qui souhaitent participer à la réunion de haut niveau sur l'investissement et les partenariats et au Forum mondial pour les partenariats d'affaires peuvent se mettre en rapport avec le Bureau du Pacte mondial directement en passant par son site Web : [http://www.unglobalcompact.org/NewsAndEvents/LDC\\_IV.html](http://www.unglobalcompact.org/NewsAndEvents/LDC_IV.html).

47. Pour obtenir un complément d'information, veuillez vous adresser à :

M<sup>me</sup> Laura Nielsen  
Pacte mondial  
DC2-612, 2 United Nations Plaza  
New York, NY 10017  
Téléphone : 1 917 367 9501  
Adresse électronique : ldc@unglobalcompact.org

## **XV. Accès et accréditation des représentants des médias et de la presse**

48. L'accréditation des médias est strictement réservée aux membres de la presse écrite, aux reporters photo, au personnel de la radio et de la télévision, aux membres de l'industrie cinématographique, des agences de presse et des médias en ligne qui représentent un organisme établi (des directives complètes figurent sur le site : <http://un.org/en/media/accreditation/request.shtml>). L'accréditation sera délivrée sur présentation des documents suivants :

a) Lettre d'affectation sur papier à entête officiel d'un organe de presse, signée par le directeur de la publication ou le rédacteur en chef et indiquant le nom du journaliste et la durée de son affectation. La lettre doit être adressée à Isabelle Broyer, chef du Groupe des accréditations et de la liaison avec les médias du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies (Département de l'information), par télécopie au 1 212 963 4642 ou sous la forme d'un document numérisé au format jpeg ou pdf à malu@un.org;

b) Formulaire d'accréditation en ligne dûment rempli.

49. Les demandes d'accréditation émanant des médias sont à présenter d'ici au mercredi 27 avril 2011.

50. **Double accréditation.** La double accréditation est autorisée (par exemple, en qualité de représentant de la presse et de délégué ou de représentant de la presse et de représentant d'organisation non gouvernementale).

51. Pour obtenir un complément d'information, veuillez vous adresser à :

Isabelle Broyer  
Chef du Groupe des accréditations et de la liaison avec les médias  
Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies  
Département de l'information  
Bureau L-248C  
New York, NY 10017  
Téléphone : 1 212 963 6937

## **XVI. Liste des participants**

52. Le Bureau du protocole de l'Organisation des Nations Unies à Istanbul publiera une liste des participants à la Conférence. Les missions permanentes, les missions d'observation, les organisations intergouvernementales et les institutions spécialisées sont priées de présenter une liste exhaustive des membres de leur

délégation comprenant le titre fonctionnel et la désignation de tous les délégués au Service du protocole et de la liaison à New York (télécopie : 1 212 963 1921) avant le 27 avril 2011 et au Groupe de l'accréditation du Service du protocole à Istanbul (télécopie : 90 212 296 3666) à partir du 28 avril 2011. Si une liste exhaustive n'est pas reçue avant le 6 mai 2011, le bureau du protocole à Istanbul utilisera l'information consignée dans le formulaire d'accréditation qu'il a reçu.

## **XVII. Visas**

53. Un visa peut être exigé pour l'entrée en Turquie. Les intéressés sont invités à s'informer des prescriptions en vigueur auprès des missions diplomatiques ou consulaires turques établies dans leur pays. Une liste des missions diplomatiques ou consulaires turques peut être consultée à l'adresse suivante : <http://www.mfa.gov.tr/turkish-representations.en.mfa>.

54. Si un visa est nécessaire, il est vivement recommandé de présenter sa demande le plus rapidement possible. À cette fin, les demandeurs de visa doivent envoyer les renseignements relatifs à leur identité, des photocopies des pages correspondantes de leur passeport et une lettre d'invitation en deux exemplaires. Tous les visas des participants invités conformément au paragraphe 21 du présent document seront délivrés gratuitement.

55. Les autorités turques n'épargneront aucun effort pour faciliter les procédures d'accès pour tous les participants.

## **XVIII. Visa délivré à l'arrivée**

56. Des visas pourront être délivrés à l'arrivée aux participants accrédités en provenance de pays où il n'y a pas de mission turque. Les autorités du pays hôte fourniront des renseignements sur les dispositions à prendre dans ce cas.

## **XIX. Arrivée à Istanbul**

57. Pour faciliter l'arrivée et le départ des délégations, un bureau de réception et d'information sera installé à l'aéroport international Atatürk. Des services spéciaux seront prévus pour les personnalités de haut rang. Les dates d'arrivée et numéros de vol des chefs d'État ou de gouvernement et des chefs de délégation doivent être communiqués directement au Service du Protocole et de la liaison de l'Organisation des Nations Unies.

58. Des guichets de contrôle des passeports seront installés à l'intention expresse des participants à la Conférence.

59. Le trajet en voiture de l'aéroport international Atatürk aux centres de conférence est d'environ quarante-cinq à soixante minutes (hors heures de pointe).

60. L'aéroport dispose également d'une liaison avec le centre-ville par navette, métro ou taxi (à des tarifs abordables).

## **XX. Moyens de transport locaux**

61. Le réseau de transport en commun (métro, bus, tram) d'Istanbul est gratuit pour les participants à la Conférence. Des taxis sont à leur disposition également à des tarifs abordables. Il est possible aussi de louer des voitures ou des vans (avec ou sans chauffeur) ainsi que des autocars.

## **XXI. Parcs de stationnement**

62. Des places de stationnement à proximité des centres de conférence seront à la disposition des cortèges motorisés des personnalités de haut rang.

## **XXII. Santé**

63. Aucune précaution sanitaire particulière ne s'impose.

## **XXIII. Climat et vêtements**

64. En mai, le temps en République turque est normalement doux, avec des averses occasionnelles. Des vêtements de mi-saison suffiront donc.

## **XXIV. Voltage**

65. Le courant est de 220 volts (50 hertz). Les prises de courant à fiches rondes (de type européen) sont utilisées. Il est recommandé aux voyageurs possédant un ordinateur, un rasoir, un magnétophone ou d'autres appareils électriques de se munir d'adaptateurs.

## **XXV. Effets personnels et autres articles**

66. Les participants peuvent importer leurs effets personnels sans payer de droits de douane.

67. On trouvera de plus amples renseignements sur les formalités douanières d'importation et d'exportation de certains biens (tabac et alcools, par exemple) à l'adresse suivante : <http://turkey.visahq.com/customs/>.

## **XXVI. Monnaie locale**

68. L'unité monétaire est la livre turque (YTL), divisée en 100 kuruş. Il existe des billets de 1, 5, 10, 20, 50, 100 et 200 livres et des pièces de 5, 10, 25, 50 et 100 kuruş. Un dollar des États-Unis équivaut à 1,60 livre.

69. Les chèques de voyage, cartes de crédit et billets libellés dans les principales monnaies étrangères sont acceptés. On trouvera des services bancaires dans les centres de conférence.

## **XXVII. Hébergement**

70. Il y a à Istanbul toute une gamme d'hôtels de différentes catégories. Une liste d'hôtels recommandés par le pays hôte est jointe à l'annexe I.

71. Les ambassades accréditées auprès du Gouvernement turc ont peut-être aussi conclu des accords avec certains hôtels.

## **XXVIII. Lieu de la Conférence**

72. La Conférence se tiendra dans plusieurs centres de conférence, tous à proximité les uns des autres : le Centre de conférence et d'exposition Lutfi Kirdar, le Palais des congrès d'Istanbul, le Centre culturel Harbiye et le Centre de conférence et d'exposition Hilton.

### **Volet intergouvernemental**

73. Les réunions du volet intergouvernemental se tiendront principalement au Centre de conférence et d'exposition Lutfi Kirdar. Toutes les réunions plénières auront lieu à l'Auditorium Anadolu. Les réunions du Comité plénier et les débats thématiques de haut niveau se tiendront à l'étage supérieur du bâtiment Rumeli. Des salles de petite et moyenne taille seront à la disposition des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres, ainsi que des participants à des réunions informelles ou à des réunions spéciales. Une salle entièrement équipée sera réservée aux conférences de presse et les participants auront également accès à un cybercafé.

### **Volet société civile**

74. Le forum des organisations de la société civile se tiendra du 7 au 13 mai 2011 au Palais des congrès d'Istanbul.

75. Pour obtenir des informations détaillées sur le forum et d'autres questions qui lui sont liées, veuillez contacter M. Ricardo Dunn par téléphone au 1 917 367 6006, par télécopie au 1 212 963 0419 ou par courrier électronique à l'adresse : [dunn@un.org](mailto:dunn@un.org). Des renseignements peuvent être obtenus également en s'adressant à M. Zachary Bleicher du Service de liaison des Nations Unies avec les organisations non gouvernementales, par téléphone au 1 212 963 3117 ou par courrier électronique à l'adresse : [bleicher@un.org](mailto:bleicher@un.org).

### **Volet parlementaire**

76. Le forum parlementaire se tiendra au Centre de conférence et d'exposition Lutfi Kirdar le 8 mai 2011.

77. Pour obtenir des informations détaillées sur le forum parlementaire et d'autres questions qui lui sont liées, veuillez contacter M<sup>me</sup> Gladys Mutangadura par téléphone au 1 212 963 3316, par télécopie au 1 917 367 3415 ou par courrier électronique à l'adresse : [mutangadura@un.org](mailto:mutangadura@un.org).

### **Volet secteur privé**

78. Le Forum pour les partenariats d'affaires aux fins du développement des pays les moins avancés et la Foire commerciale, organisés dans le cadre du volet secteur privé de la Conférence, se tiendront au Palais des congrès d'Istanbul du 10 au 13 mai 2011.

79. La réunion de haut niveau sur l'investissement et les partenariats qui se tiendra dans le cadre du volet secteur privé aura lieu au Centre de conférence et d'exposition Lutfi Kirdar le 9 mai 2011.

80. Pour obtenir des informations détaillées sur le volet secteur privé de la Conférence, veuillez contacter M<sup>me</sup> Sarah Mueller, par téléphone au 1 917 367 2781, par télécopie au 1 212 963 0419 ou par courrier électronique à l'adresse : muellers@un.org.

81. Pour tout renseignement relatif à l'inscription aux réunions du volet secteur privé, veuillez contacter M<sup>me</sup> Laura Nielsen, par téléphone au 1 917 367 9501 ou par courrier électronique à l'adresse : nielsenl@un.org.

### **Centre de presse**

82. Un centre de presse réservé exclusivement aux correspondants accrédités est situé dans le Centre de conférence et d'exposition Hilton. Il sera équipé de prises de courant pour ordinateurs, ordinateurs portables et machines à écrire, de téléphones, de télécopieurs, de télévisions en circuit fermé et d'un guichet de distribution des documents. Des salles de presse seront également mises à disposition. Des sièges seront aussi réservés aux correspondants accrédités dans les salles de réunion pendant les séances publiques.

## **XXIX. Poste, téléphone et services Internet**

83. L'accès sans fil à Internet est gratuit au Centre de conférence et d'exposition Lutfi Kirdar, au Palais des congrès d'Istanbul et au Centre culturel Harbiye. Un salon équipé de quelques ordinateurs avec accès à Internet sera mis à la disposition des délégués. Il y aura également un cybercafé avec quelques ordinateurs dotés d'un accès à Internet.

84. Un bureau de poste sera situé dans le Centre de conférence et d'exposition Lutfi Kirdar. Des téléphones à carte et à pièces en nombre suffisant seront installés sur place. Ces services seront payants.

## **XXX. Premiers secours et service médical**

85. Un service médical assurera les premiers secours dans les centres de conférence. Des services d'ambulance seront disponibles sur place au cas où un transfert d'urgence à un hôpital local serait nécessaire. Toutes les dépenses occasionnées par des soins hospitaliers ou médicaux seront à la charge des représentants.

**XXXI. Objets trouvés**

86. Toute demande concernant des objets perdus devra être adressée au Bureau de la sécurité du Centre de conférence et d'exposition Lutfi Kirdar.

**XXXII. Voyages**

87. Des offices de tourisme et des agences de voyage situés dans le Centre de conférence et d'exposition Lutfi Kirdar seront à la disposition des délégations pour les voyages locaux et internationaux, ainsi que pour le tourisme en Turquie.

**XXXIII. Programme de la Conférence**

88. Le programme des réunions de la Conférence sera annoncé dans le *Journal des Nations Unies* et distribué quotidiennement en anglais et en français. Les annonces concernant d'autres manifestations organisées en d'autres lieux seront publiées pendant la Conférence et distribuées dans les différents centres de conférence.

**XXXIV. Ministère des affaires étrangères de la République turque et Service du protocole et de la liaison de l'Organisation des Nations Unies**

89. Les dates d'arrivée et de départ et les numéros de vol des chefs d'État ou de gouvernement et des chefs de délégation doivent être communiqués directement à la Direction générale du protocole du Ministère des affaires étrangères et au Service de la coordination générale des arrangements administratifs et logistiques du Gouvernement de la République turque, ainsi qu'au Service du protocole et de la liaison de l'Organisation des Nations Unies. Ces renseignements devront être transmis dès que possible aux entités ci-après :

Ministère des affaires étrangères de la République turque  
 Direction générale du Protocole  
 06100 Balgat  
 Ankara (Turquie)  
 Téléphone : 90 312 292 1193 et 90 312 292 1194  
 Télécopie : 90 312 292 2736 et 90 312 292 2737

Service de la coordination générale des arrangements administratifs  
 et logistiques  
 Centre culturel Harbiye  
 34267 Harbiye  
 Istanbul (Turquie)  
 Téléphone : 90 212 296 3670  
 Télécopie : 90 212 296 3650

[Jusqu'au 27 avril 2011]

Service du protocole et de la liaison de l'Organisation des Nations Unies  
Bâtiment de la pelouse nord, NL-2058  
New York, NY 10017  
Téléphone : 1 212 963 7171  
Télécopie : 1 212 963 1921

[À partir du 28 avril 2011]

Groupe des accréditations du service du protocole  
(quatrième Conférence sur les PMA)  
Centre culturel Harbiye  
34267 Harbiye  
Istanbul (Turquie)  
Téléphone : 90 212 296 3665  
Télécopie : 90 212 296 3666

### **XXXV. Comité d'accueil**

90. Le Gouvernement de la République turque a créé un comité d'accueil qui est chargé de prendre, en concertation avec le Secrétaire général de la Conférence, toutes les dispositions nécessaires au bon déroulement de celle-ci.

### **XXXVI. Hauts responsables participant à l'organisation de la Conférence**

91. On trouvera ci-après la liste des hauts responsables participant à l'organisation de la Conférence.

#### **Comité d'accueil du pays hôte**

#### **Coordination d'ensemble**

Ambassadeur Mehmet Gücük  
Sous-Secrétaire adjoint aux affaires économiques  
Ministère des affaires étrangères  
Ankara (Turquie)  
Téléphone : 90 312 292 1190  
Télécopie : 90 312 287 1646  
Adresse électronique : mgucuk@mfa.gov.tr

Ambassadeur Mithat Rende  
Directeur général aux affaires économiques multilatérales, à l'énergie  
et à l'environnement  
Téléphone : 90 312 292 1559  
Télécopie : 90 312 292 2785  
Adresse électronique : mrende@mfa.gov.tr



M<sup>me</sup> Naciye Gökçen Kaya  
Chef du Département des affaires économiques multilatérales  
Téléphone : 90 312 292 1613  
Télécopie : 90 312 292 2785  
Adresse électronique : gkaya@mfa.gov.tr

M. Renan Şekeroğlu  
Chef du Département des affaires économiques multilatérales  
Téléphone : 90 312 292 1618  
Télécopie : 90 312 292 2785  
Adresse électronique : rsekeroglu@mfa.gov.tr

**Service de la coordination générale des arrangements administratifs  
et logistiques**

Ambassadeur Ercan Özer  
Service de la coordination générale des arrangements administratifs  
et logistiques  
Télécopie : 90 212 296 9640  
Adresse électronique : ercan.ozer@mfa.gov.tr

Arrangements administratifs et logistiques (coordonnées générales)  
Téléphone : 90 212 296 36 70  
Télécopie : 90 212 296 36 50  
Adresses électroniques : ldc4@mfa.gov.tr (courrier électronique général)  
ldc4-accreditation@mfa.gov.tr (accréditations)  
ldc4-protocol@mfa.gov.tr (protocole)

M. Erkan Özoral  
Coordonnateur général adjoint des arrangements administratifs et logistiques  
Téléphone : 90 212 296 3621  
Portable : 90 533 966 6087  
Télécopie : 90 212 296 3641  
Adresse électronique : erkan.ozoral@mfa.gov.tr

M. Murat M. Onart  
Coordonnateur général adjoint des arrangements administratifs et logistiques  
Téléphone : 90 212 296 3620  
Portable : 90 533 966 6088  
Télécopie : 90 212 296 3641  
Adresse électronique : monart@mfa.gov.tr

M<sup>me</sup> Arzu Erçelik  
Coordonnatrice (affaires générales)  
Téléphone : 90 212 296 3670  
Télécopie : 90 212 296 3650  
Adresse électronique : arzu.ercelik@mfa.gov.tr

M. Emre Manav  
Coordonnateur (sécurité)  
Téléphone : 90 212 296 3670  
Télécopie : 90 212 296 3650  
Adresse électronique : emanav@mfa.gov.tr

M. Mehmet Tatar (presse et information)  
Téléphone : 90 212 296 3670  
Télécopie : 90 212 296 3650  
Adresse électronique : mehmet.tatar@mfa.gov.tr

M<sup>me</sup> Pelin Musabay  
Coordonnatrice (Centre de conférence et d'expositions Lütü Kırđar)  
Téléphone : 90 212 296 3670  
Télécopie : 90 212 296 3650  
Adresse électronique : pelin.musabay@mfa.gov.tr

M. Ali Özkara  
Coordonnateur (volet secteur privé)  
Téléphone : 90 212 296 3670  
Télécopie : 90 212 296 3650  
Adresse électronique : ali.ozkara@mfa.gov.tr

M. Alper Gökhan Ünal  
Coordonnateur (hébergement et finances)  
Téléphone : 90 212 296 3670  
Télécopie : 90 212 296 3650  
Adresse électronique : gokhan.unal@mfa.gov.tr

#### **Organisation des Nations Unies**

M. Cheick Sidi Diarra  
Secrétaire général de la Conférence  
Siège de l'Organisation des Nations Unies  
New York, NY 10017  
Téléphone : 1 212 963 9078  
Portable : 1 917 214 9159  
Télécopie : 1 212 963 0419  
Adresse électronique : diarrac@un.org

M. Shaaban M. Shaaban  
Secrétaire de la Conférence  
Siège de l'Organisation des Nations Unies  
New York, NY 10017  
Téléphone : 1 212 963 8362  
Portable : 1 646 673 55 57  
Télécopie : 1 212 963 8196  
Adresse électronique : shaabans@un.org

M. Sandagdorj Erdenebileg  
Secrétaire exécutif par intérim de la Conférence  
Siège de l'Organisation des Nations Unies  
New York, NY 10017  
Téléphone : 1 212 963 7703  
Portable : 1 917 345 3857  
Télécopie : 1 212 963 0419  
Adresse électronique : erdenebileg@un.org

M. Ion Botnaru  
Secrétaire adjoint de la Conférence  
Siège de l'Organisation des Nations Unies  
New York, NY 10017  
Téléphone : 1 212 963 0725  
Portable: 1 646 339 2694  
Télécopie : 1 212 963 5305  
Adresse électronique : botnaru@un.org

M<sup>me</sup> Mildred Fernandes  
Coordonnatrice des services de conférence  
Siège de l'Organisation des Nations Unies  
New York, NY 10017  
Téléphone : 1 212 963 6540  
Portable : 1 646 623 9742  
Adresse électronique : fernandes3@un.org

M. Ivan Koulov  
Chef du Service administratif et de la Section du budget et des finances  
Siège de l'Organisation des Nations Unies  
New York, NY 10017  
Téléphone : 1 212 963 4616  
Portable : 1 917 288 2076  
Télécopie : 1 212 963 2700  
Adresse électronique : koulov@un.org

M. Desmond Parker  
Chef du protocole  
Siège de l'Organisation des Nations Unies  
New York, NY 10017  
Téléphone : 1 212 963 7179  
Portable : 1 917 865 8754  
Télécopie : 1 212 963 1921  
Adresse électronique : parker2@un.org

M. Timothy Wall  
Porte-parole  
Siège de l'Organisation des Nations Unies  
New York, NY 10017  
Téléphone : 1 212 963 5851  
Portable: 1 212 447 5954  
Télécopie : 1 212 963 9737  
Adresse électronique : wallt@un.org

M. Michael Lynch  
Chef de la sécurité  
Maison des Nations Unies  
Boîte postale 11-8575  
Beyrouth (Liban)  
Téléphone : 961 1 978 003  
Portable : 961 71 181 510  
Adresse électronique : lynch1@un.org

M. Gary Trahan  
Administrateur chargé des voyages et des transports  
Siège de l'Organisation des Nations Unies  
New York, NY 10017  
Téléphone : 1 212 963 6191  
Portable : 1 917 913 0232  
Télécopie : 1 212 963 2170  
Adresse électronique: trahan@un.org

92. Les renseignements concernant la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés peuvent être consultés à l'adresse suivante : <https://www.un.org/wcm/content/site/ldc/home>.

## Annexe I

## Liste des hôtels recommandés

	HÔTEL	QUARTIER	CATÉGORIE	DURÉE DU TRAJET JUSQU'AU CENTRE DE CONFÉRENCE (en voiture)	PERSONNE À CONTACTER	ADRESSE ÉLECTRONIQUE DE LA PERSONNE À CONTACTER	FOURCHETTES DE PRIX POUR LES CHAMBRES SIMPLES ET LES SUITES (par nuit et en euros, TVA de 8 % non comprise)
1.	CONRAD HOTEL	BEŞİKTAŞ	5	10 minutes	Serkan Yalçınkaya	serkan.yalcinkaya@hilton.com	Veuillez contacter l'hôtel
2.	CROWNE PLAZA HARBIYE	TAKSİM	5	3 minutes	Berrak Sohtorik	berrak.sohtorik@cpistanbulharbiye.com	210 € - 1 150 €
3.	ÇINAR HOTEL	AÉROPORT	5	45 minutes	Yasemin Yücel	sales@cinarhotel.com.tr	100 € - 600 €
4.	DOUBLETREE HILTON (rive asiatique)	MODA	5	45 minutes	İlke Böğürçü	ilke.bogurcu@doubletreehiltonistanbulmoda.com	270 € - 1 370 €
5.	HILTON ISTANBUL	TAKSİM	5	Situé à proximité du centre de conférence	Serkan Yalçınkaya	serkan.yalcinkaya@hilton.com	Veuillez contacter l'hôtel
6.	HOLIDAY INN AÉROPORT	AÉROPORT	5	45 minutes	Irmak Kurtuluş	i.kurtulus@hiistanbulairport.com	175 €
7.	MÖVENPICK HOTEL	LEVENT	5	15 minutes	Pınar Uygut	pinar.uygut@moevenpick.com	210 € - 405 €
8.	POINT HOTEL BARBAROS	BEŞİKTAŞ	5	10 minutes	İrem Işık	irem@pointhotel.com	255 € - 545 €
9.	RADISSON BLU AÉROPORT	AÉROPORT	5	45 minutes	Meltem Aydın	meltem.aydin@radissonblu.com	105 € - 315 €
10.	RADISSON BLU BOSPHORUS	BEŞİKTAŞ	5	10 minutes	Ceren Can	ceren.can@radissonblu.com	375 € - 1 025 €
11.	SHERATON MASLAK	LEVENT	5	15 minutes	Semra Başverdi	sbasverdi@sheratonistanbulmaslak.com	200 € - 310 €
12.	W HOTEL	BEŞİKTAŞ	5	10 minutes	Buse Sayılı	buse.sayili@whotels.com	290 € - 500 €
13.	DİVAN CITY	ŞİŞLİ	4+	10 minutes	Figen Yapaklı Özkır	figeno@divan.com.tr	130 € - 250 €
14.	ERESİN TAXIM HOTEL	TAKSİM	4+	5 minutes	Neşe Akcan	eresin@eresintaxim.com.tr	232 € - 325 €
15.	GEZİ BOSPHORUS	TAKSİM	4+	5 minutes	Şaygül Yıldız	s.yildiz@gezibosphorus.com	260 € - 2 500 €
16.	HOLIDAY INN ŞİŞLİ	ŞİŞLİ	4+	10 minutes	Yasemin Soral	Yasemin.Soral@hisisli.com	132 €
17.	LARES PARK	TAKSİM	4+	5 minutes	Ela Özgerçek	ela.ozgercek@laresparkhotel.com	120 € - 583 €
18.	MARMARA PERA	TAKSİM	4+	10 minutes	Ceren Yalgu	cyalgu@themarmarahotels.com	232 € - 602 €
19.	MIDTOWN HOTEL	TAKSİM	4+	5 minutes	İrfan Mirioğlu	imirioğlu@midtown-hotel.com	250 € - 408 €
20.	NOVOTEL	AÉROPORT	4+	45 minutes	Pelin Çifter	h5997-sb1@accor.com	166 € - 370 €
21.	PALAZZO DONIZETTI	TAKSİM	4+	10 minutes	Başak Kızıltan	bkiziltan@palazzodonizetti.com	190 € - 300 €
22.	PARK HYATT	MAÇKA	4+	5 minutes	Aysen Erol	Aysen.Erol@hyatt.com	450 € - 650 €
23.	PARKSA HILTON	MAÇKA	4+	5 minutes	Serkan Yalçınkaya	serkan.yalcinkaya@hilton.com	Veuillez contacter l'hôtel
24.	PERA PALACE HOTEL	TAKSİM	4+	10 minutes	Banuçiçek Kotaman	banucicek.kotaman@perapalace.com	380 € - 2 530 €
25.	TAKSİM GÖNEN	TAKSİM	4+	5 minutes	Fatma Seyhun	fatma@taksimgonen.com	134 €
26.	ALKOÇLAR KEBAN	TAKSİM	4	5 minutes	Sedat Çöker	sedat.coker@alkoclar.com.tr	158 € - 209 €
27.	CARTOON HOTEL	TAKSİM	4	5 minutes	Ozan Sağlam	info@cartoonhotel.com	84 € - 181 €
28.	CENTRAL PALACE	TAKSİM	4	5 minutes	Hakan Dalkıran	sales@thecentralpalace.com	185 € - 602 €
29.	CRYSTAL HOTEL	TAKSİM	4	5 minutes	Elmas Dem	sales@crystalhotel.net	112 € - 186 €
30.	ETERNO HOTEL	TAKSİM	4	5 minutes	Yunus Çıkrıkçı	yunuscikrikci@eternohotel.com	133 € - 163 €
31.	GERMİR PALAS	TAKSİM	4	5 minutes	Cavit Çakır	reservation@germirpalas.com	102 €
32.	GOLDEN AGE 1	TAKSİM	4	5 minutes	Nevin Koç	info@goldenagehotel.com	104 €
33.	GOLDEN AGE 2	TAKSİM	4	5 minutes	Esra Kemiksiz	info@goldenage2hotel.com	93 € - 204 €
34.	GOLDEN PARK	TAKSİM	4	5 minutes	Diler Erdoğan	sales@hotelgoldenpark.net	143 €
35.	GRAND ÖZTANIK	TAKSİM	4	5 minutes	Metin Tarlacı	metintarlaci@grandoztanik.com	143 €
36.	GRAND STAR	TAKSİM	4	5 minutes	Elif Taner	sales@starhotelsgroup.com	84 € - 98 €
37.	GREEN PARK TAKSİM	TAKSİM	4	5 minutes	Yasemin Cengaver	yasemincengaver@thegreenpark.com	130 €
38.	LION	TAKSİM	4	5 minutes	Nevin Koç	info@goldenagehotel.com	104 €
39.	MARMARA ŞİŞLİ	ŞİŞLİ	4	10 minutes	Hanzade Şen	hsen@themarmarahotels.com	135 €
40.	MIA PERA	TAKSİM	4	10 minutes	İsmet Örnek	ismet.ornek@miaperahotel.com	195 € - 258 €
41.	PARK CITY HOTEL	TAKSİM	4	5 minutes	Korkmaz Büyükcalkk	korkmaz@taksimparkcity.com	158 €
42.	SOFA HOTEL	NİŞANTAŞI	4	5 minutes	Ceyda Noyan	cnoyan@thesofahotel.com	292 € - 312 €
43.	SV BOUTIQUE	TAKSİM	4	5 minutes	Burak Akyıldız	b.akyildiz@sv-hotel.com	132 € - 255 €

\* Pour bénéficier de tarifs préférentiels, utiliser le code « UN-LDC 4 and MFA ».

\* Le petit-déjeuner est compris.

\* Le montant total sera majoré d'une TVA de 8 %.

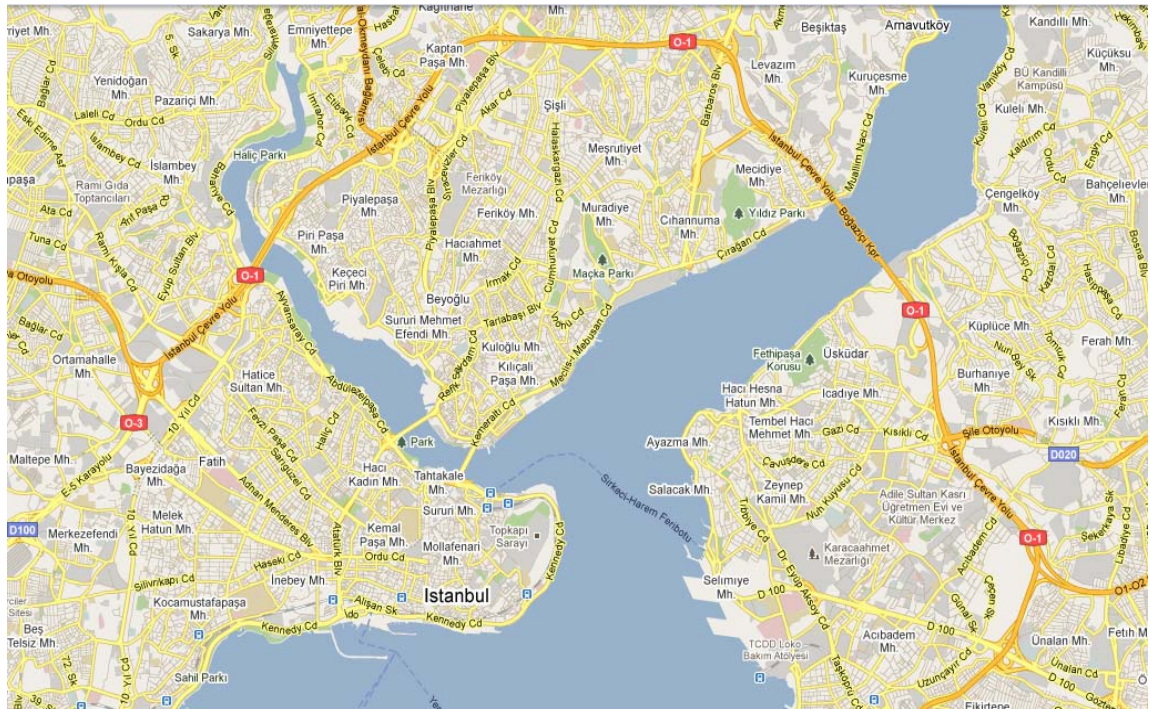
\* Les temps de trajet jusqu'au Palais des congrès qui sont indiqués correspondent à une circulation routière normale.

Pour de plus amples renseignements sur les conditions d'hébergement, veuillez envoyer vos questions aux adresses suivantes : melahat@zedhosting.net et tansel@zedhosting.net

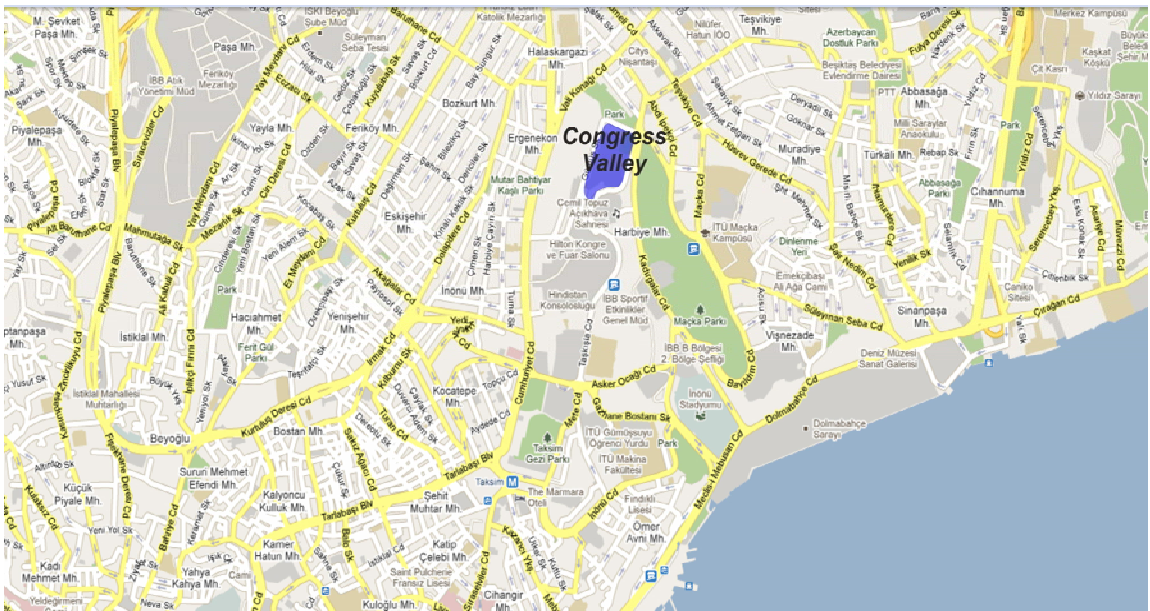
## Annexe II

### Plans

#### Plan d'Istanbul



#### Plan de la « Congress Valley »



## Plan des bâtiments du Centre de conférence



## Annexe III

VEUILLEZ DACTYLOGRAPHIER OU ÉCRIRE EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE



### SERVICE DU PROTOCOLE ET DE LA LIAISON

#### INSCRIPTION DES MEMBRES DE DÉLÉGATIONS PRENANT PART À LA QUATRIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS

9-13 MAI 2011, ISTANBUL (TURQUIE)

\_\_\_\_\_ prie le Service du protocole et de la liaison de l'Organisation des Nations Unies

Mission permanente/d'observation – Bureau de  
l'Observateur permanent – Institution spécialisée

de délivrer une carte d'accès aux conférences à : (Nom) \_\_\_\_\_

qui participera à la réunion en qualité de : **Chef de délégation** ( ) **Délégué** ( ) **Conjoint** ( ) **Interprète** ( )

Date d'entrée à Istanbul : (j/m/a) \_\_\_\_\_

Date de départ d'Istanbul : (j/m/a) \_\_\_\_\_

Titre fonctionnel dans l'État d'envoi : \_\_\_\_\_

SIGNATURE : \_\_\_\_\_

NOM (en toutes lettres SVP) : \_\_\_\_\_

Chef de chancellerie/fonctionnaire chargé de l'administration

MISSION PERMANENTE/  
AMBASSADE : \_\_\_\_\_

DATE : (j/m/a) \_\_\_\_\_

CACHET OFFICIEL

#### RÉSERVÉ AU SERVICE DU PROTOCOLE

Visé par : \_\_\_\_\_  
(Signature)

Code :	VIP/wo __	VIP/w __	D-HD __	D __	O-HD __	O __
--------	-----------	----------	---------	------	---------	------



Annexe IV




**Formulaire à remplir pour réserver un espace de réunion  
 pour une réunion bilatérale  
 Quatrième Conférence des Nations Unies  
 sur les pays les moins avancés,  
 Centre Lutfi Kırdar, Istanbul (Turquie),  
 du 9 au 13 mai 2011**

<b>Mission :</b>	
<b>Personne à contacter :</b>	
<b>Hôtel et numéro de chambre :</b>	
<b>Numéro de téléphone de la chambre d'hôtel :</b>	
<b>Adresse électronique :</b>	

Date de la réunion	Heure		Réunion avec la délégation d...	Niveau
	De	À		

## Annexe V

## Aperçu de la Conférence

SAMEDI 7 MAI							
FORUM DE LA SOCIÉTÉ CIVILE (JOURNÉE ENTIÈRE)							
DIMANCHE 8 MAI							
FORUM DE LA SOCIÉTÉ CIVILE (journée entière)	Groupe JUSCANZ (heure et lieu à préciser)	Réunion du Groupe des 77 (heure et lieu à préciser)	Réunion de l'Union européenne (heure et lieu à préciser)	FORUM PARLEMENTAIRE (journée entière) Centre de conférence	Sommet du groupe des PMA (après-midi) Centre de conférence (à confirmer)		
LUNDI, 9 MAI							
 <p>fourth united nations conference on the <b>Least Developed Countries</b> 9 - 13 May 2011 - Turkey</p>							
<b>Cérémonie d'ouverture 9 h à 10 h (Auditorium Anadolu)</b>							
<b>Segment intergouvernemental</b>	Auditorium Anadolu	Rumeli Fair and Exhibition Centre, niveau supérieur, Grand Ballroom, salles A et B	<b>Segment secteur privé</b>	<b>Manifestations spéciales (liste provisoire)</b>	Le 9 mai (15 h à 18 h), du 10 au 12 mai (journée entière) et le 13 mai (10 h à 3 h) Forum de la société civile (à confirmer)		
	Lundi 9 mai (10 h 30 à 13 h et 15 h à 18 h) 1 <sup>re</sup> séance plénière : Questions de procédure et création du Comité plénier Ouverture du débat général	Lundi 9 mai (15 h à 18 h) Comité plénier			Réunion de haut niveau sur l'investissement et les partenariats (lundi 9 mai au Centre Rumeli, salles C et D) (13 h à 16 h)	La crise économique et les PMA tributaires de produits de base	Réalisation en toute équité des objectifs du Millénaire pour le développement
	Mardi 10 mai (10 h à 13 h et 15 h à 18 h) Débat général : discours	Mardi 10 mai (10 h à 13 h et 15 h à 18 h) Comité plénier			Du mardi 10 mai au vendredi 13 mai (journée entière) Forum des entreprises/ foire commerciale au Palais des congrès d'Istanbul	Réduire la vulnérabilité des PMA face aux changements climatiques	Sources novatrices de financement des PMA
	Mercredi 11 mai (10 h à 13 h et 15 h à 18 h) Débat général : discours	Mercredi 11 mai (10 h à 13 h et 15 h à 18 h) Comité plénier				Filières d'approvisionnement agroalimentaire et sécurité alimentaire	Forum sur la propriété intellectuelle
	Jeudi 12 mai (10 h à 13 h et 15 h à 18 h) Débat général : discours	Jeudi 12 mai (10 h à 13 h et 15 h à 18 h) Comité plénier				Dynamique démographique et lutte contre la pauvreté dans les PMA	Investissement responsable dans l'agriculture
	Vendredi 13 mai (10 h à 13 h) Débat général : discours					Intégration régionale favorable au développement humain dans les PMA	Emploi et protection sociale dans les PMA
						Actions pour le développement des PMA touchés par les conflits	Groupe de haut niveau sur la viabilité de l'environnement mondial
		Les TIC dans les PMA : possibilités et difficultés	Problèmes liés à l'eau dans les PMA				
		Adapter le commerce aux besoins des femmes dans les PMA	Aide pour le commerce en faveur des PMA				

## Débats thématiques interactifs de haut niveau

**Renforcer les capacités productives et le rôle du secteur privé dans les PMA**  
(lundi 9 mai, salle Camlica, Palais des congrès d'Istanbul)  
(15 h à 18 h)

**Centre Rumeli, niveau supérieur**  
**Grand Ballroom**  
**Salle C**

**Mobilisation de ressources pour le développement des PMA et les partenariats mondiaux**  
(mardi 10 mai, 10 h à 13 h)

**Mettre les possibilités offertes par le commerce au service du développement et de la transformation des PMA**  
(mardi 10 mai, 15 h à 18 h)

**Bonne gouvernance à tous les niveaux**  
(mercredi 11 mai, 10 h à 13 h)

**Atténuer les vulnérabilités, relever les nouveaux défis et renforcer la sécurité alimentaire dans les PMA**  
(mercredi 11 mai, 15 h à 18 h)

**Développement humain et social, égalité des sexes et autonomisation de la femme**  
(jeudi 12 mai, 10 h à 13 h)

## Manifestations spéciales (liste provisoire)

Application du Programme d'action de la Barbade dans les PMA de l'Asie et du Pacifique	L'Afrique et ses nouveaux partenaires
Moyens de suivi des progrès réalisés dans l'application du nouveau programme d'action – lancement de la cartographie des PMA d'Afrique élaborée par la CEA	
Intégrer les migrations et les envois de fonds dans la planification nationale et régionale des PMA en tenant compte des aspects liés à la problématique hommes-femmes	
Renforcement de la protection sociale en Asie et dans le Pacifique : difficultés et possibilités	
Expérience de la Turquie en matière de développement et de coopération pour le développement	
Renforcer le rôle des PMA dans les chaînes de valeurs mondiales de l'agroalimentaire	
Désertification, dégradation des terres et sécheresse dans les PMA	
Possibilités offertes par Internet : solutions permettant de réaliser les objectifs du Millénaire	
Accès aux mesures internationales spéciales d'appui aux PMA et adéquation de ces mesures	
Les femmes et les migrations : les employées de maison ont aussi leur mot à dire – mise en œuvre de la protection juridique et sociale	
Adapter les objectifs du Millénaire pour le développement aux PMA : approches novatrices en matière de développement local et de microfinancement	
Accès universel à la prévention, aux soins, au traitement et aux services d'accompagnement en matière de VIH dans les PMA	
Commerce et capacité de production : mobilisation, conception et mise en place de l'aide au commerce	
Promouvoir la croissance pour tous et le développement durable et améliorer les effets des politiques de développement	
Accélérer la lutte contre les changements climatiques : les médias, un instrument inexploité	
Développement rural des PMA : nouvelles réalités, nouveaux problèmes et nouvelles possibilités	
Qualité et quantité de l'aide dans les PMA – un cadre encourageant la responsabilisation et la cohérence	
Engagement international visant à réduire le coût des transferts de fonds et importance de ces transactions pour le développement des PMA	
Appui du Gouvernement turc au reboisement des terres arides et dégradées des PMA africains	
Développement touristique, lutte contre la pauvreté et travail décent	
Développement du secteur touristique dans les PMA et effets du tourisme sur le développement	
Les femmes en tant que moteur du développement durable et de l'action positive	
Santé maternelle et infantile dans le cadre de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement	
Application de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac dans les PMA	
Des politiques macroéconomiques pour les PMA : de la reprise économique au développement durable	
Le coton en tant que moteur d'une transformation durable des économies des PMA	
Construire un avenir commercial solide et durable pour les PMA : accès aux marchés et renforcement des capacités	

**Cérémonie de clôture – Vendredi 13 mai, à 18 heures – Adoption de la Déclaration d'Istanbul et du Programme d'action d'Istanbul (Auditorium Anadolu)**